

LE J JOURNAL

Bulletin municipal

Chef de publication : Martine Baudin
Rédaction : M. Baudin, M. Perthus
Maquette : M. Perthus
Tirage : Procoply



Pour mieux connaître notre village ...
Découvrez sur internet
Le site de la commune de Berville :
www.berville95.fr

N° 12 - JANVIER 2013

Le mot du Maire

Comme chaque année, je vous propose de retrouver l'action de la municipalité et des associations dans les pages de notre Petit Journal ...

Grâce aux aides départementales, l'entretien de la voirie communale est satisfaisant. Nous pensons cependant que la sécurité pourrait être améliorée en de nombreux endroits (signalisation, réduction de la vitesse, stationnement ...). C'est pourquoi nous avons décidé de missionner un bureau d'études spécialisé pour analyser la situation et faire des propositions d'aménagement.

Un épisode neigeux a compliqué nos conditions de circulation ces dernières semaines. Même si les mesures mises en place par le département, la communauté de communes et la commune en limitent les conséquences, face aux froids intenses ou aux fortes précipitations, la situation peut néanmoins rester délicate ...

En 2013, les premiers travaux de réhabilitation de nos systèmes d'assainissement autonome seront réalisés. Les subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, de la Région Ile de France et du Conseil Général du Val d'Oise en allègeront considérablement le coût pour les foyers concernés.

Une deuxième et dernière tranche sera programmée à la suite pour couvrir la totalité du village.

Fin 2012, nous avons acquis la propriété de M. Schwitzgebel, adjacente à la mairie, par l'exercice de notre droit de préemption suite à la mise en vente de ce bien. Cette acquisition permettra de réorganiser les locaux communaux, actuellement partagés entre le secrétariat de mairie, l'école, la bibliothèque et les associations. Ces locaux ne sont plus très bien adaptés à l'évolution des besoins en services publics et limitent les possibilités d'action municipale. L'opportunité d'agrandissement offerte par cette acquisition, financièrement intéressante, ouvrira des perspectives pour l'avenir des services publics communaux..

Je terminerai en vous souhaitant à tous une bonne et heureuse année 2013, avec toute la joie et le bonheur possible à partager avec ceux qui vous sont chers.

Martine Baudin



Sommaire :

P. 2-3 : Travaux

P. 4 : Budget, Urbanisme

P. 4-5: Communauté de Communes P. 6-7: Vie du Village P. 8 : Running Club de Berville

P. 8-10 : Berville Animation

P.11-12 : Berville Flash

Travaux

Voirie communale :

Au cours de l'année écoulée, nous avons procédé à la remise en état de la chaussée rue de la Garenne et posé des caniveaux pour les écoulements de pluie.

Les nids de poule dans diverses rues ont été rebouchés .

Au printemps, le Département, suite à notre demande, a réalisé l'élargissement de la rue des Vignes à l'entrée du village, pour sécuriser le croisement des véhicules et créer un sentier piétonnier protégé pour accéder au cimetière.

Locaux communaux :

- Le secrétariat de la mairie a été rénové : parquet décapé et vitrifié, mobilier renouvelé, acquisition d'un nouveau copieur multifonctions.

- Les locaux de la mairie et de l'école ont été équipés d'une alarme incendie.

- Un défibrillateur a été installé sur la façade de la mairie.

- Le matériel de la salle informatique de l'école a été partiellement renouvelé.

- Au terrain de jeux, un banc et des poteaux de hand-ball ont été installés.

Maitrise du ruissellement des eaux de pluie :

D'importants travaux ont été réalisés marquant la fin d'un programme commencé il y a dix ans :

- Sur le plateau, un talus enherbé a été réalisé avec un exutoire en pierres, et les fossés ont été recreusés.

- En aval, rue d'Heurcourt, à hauteur du numéro 53, un ouvrage de récupération des eaux de pluie en cas d'orage très violent a été réalisé.

- Divers fossés et chemins ont été nettoyés.

Sauvegarde du patrimoine de Berville :

Les quatre calvaires et le monument aux Morts ont été réhabilités.

Les travaux prévus au cimetière ont été réalisés : réfection du portail et du muret, remise en état du petit bâtiment, installation d'une réserve d'eau.

Le toit de l'abribus rue des Vignes a été refait.

Dossiers en cours , l'église :

Cet automne, nous avons obtenu l'autorisation administrative pour les travaux concernant la réfection totale de la toiture du chœur de l'Eglise Saint Denis. Dès l'obtention de l'accord de subvention par la DRAC (direction régionale des affaires culturelles), nous pourrions programmer les travaux.

Point sur l'assainissement autonome :

Suite à la réunion publique d'information du 24 mai 2012, les dossiers d'assainissement ont été déposés auprès du SIAA (syndicat intercommunal d'assainissement autonome). Ils sont encore en cours d'examen par les financeurs (l'agence de l'eau, le département et la région). Les travaux seront programmés dès que les subventions auront été notifiées.

Une deuxième tranche de travaux est prévue à la suite et soldera les réhabilitations subventionnables sur notre commune. Un nouveau maître d'œuvre a été désigné par appel d'offre.

Le prochain programme de l'agence de l'eau Seine Normandie sera présenté fin janvier. On ne connaît pas encore les dispositions exactes de celui-ci, ni les taux de financement.

Une réunion publique d'information sera programmée prochainement.

***Les travaux ont été réalisés avec une participation du Département,
du Parc Naturel Régional du Vexin français, de la région Ile de France et de l'Etat.***

Vidange des fosses septiques

***Un entretien régulier est indispensable au bon fonctionnement de vos installations,
notamment une vidange des fosses septiques et toutes eaux est préconisée tous les 4 ans.***

Le groupement de la vidange de plusieurs fosses (5 au minimum) lors d'un même déplacement permet d'obtenir un prix avantageux auprès des fournisseurs.

Si vous souhaitez faire vidanger votre fosse, inscrivez-vous en mairie avant le 30 mars.

Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits,

la vidange sera programmée dans les semaines qui suivent, à une date qui vous sera communiquée.

Travaux

Projets :

- Rénovation de la façade et des volets de la mairie et du mur d'enceinte.
- Au cimetière : création d'allées, espace cinéraire, règlement du cimetière concernant notamment les plantations, rénovation du caveau provisoire, ...
- Nous souhaitons faire une étude sur l'amélioration de la sécurité routière dans la commune en particulier dans la traversée du village.
- Les travaux prévus en décembre 2012 par le Conseil Général (réfection de la rue des Vignes et de la rue du Carouge) n'ont pu être réalisés pour des raisons météorologiques. Nous sommes en attente d'une nouvelle programmation.

Acquisition de la propriété adjacente à la mairie, 24 rue d'Heurcourt

Le conseil municipal a décidé d'exercer le droit de préemption de la commune lors de la mise en vente de la maison de Mr Roger Schwizgebel, jouxtant la mairie.

Cette acquisition par la commune a pour but de constituer une réserve foncière destinée à permettre la création de locaux publics annexes au pôle mairie / école / foyer rural, pour satisfaire des besoins de services publics toujours en évolution.

La situation financière saine de la commune, son très faible endettement, ainsi que les économies réalisées chaque année sur le budget de fonctionnement nous permettent de financer cet achat avec un apport initial et d'emprunter dans de très bonnes conditions, avec une mensualité identique à celle que nous payons actuellement pour un emprunt qui se termine bientôt.

Le conseil municipal a engagé une réflexion en commission sur les scénarios possibles et les projets de travaux nécessaires et envisageables compte tenu des subventions éventuelles.

Cette acquisition permettra à la commune de se mettre en conformité avec les lois et règlements récents : accessibilité des locaux publics aux handicapés, sécurité des locaux, issues de secours.

Elle permettra de répondre à des besoins nouveaux (par exemple la réforme de l'enseignement et du temps périscolaire que les communes vont devoir organiser et financer...).

Ces activités pourront être organisées par la commune ou la communauté de communes pour les activités qui lui ont été transférées (exemple des activités périscolaires à Nesles ou Ennery).

Petite histoire du 24 rue d'Heurcourt

Voici l'histoire de la maison de Roger Schwizgebel, qui vient d'être acquise par la commune.

Au début 20ème siècle, Louis Schwizgebel vint habiter à Berville avec son épouse. Suisses, ils obtinrent la nationalité française en 1912. Ils créèrent un commerce de café-épicerie dans cette maison dont une enseigne est encore apparente sur la façade. Ils eurent 2 fils, Louis mort pour la France à la première guerre mondiale et Emmanuel. Emmanuel habita la maison après avoir logé à la ferme de la Trinité où il était garde-chasse. Il fut conducteur de tracteurs à la ferme Demarque, puis devint cantonnier et garde champêtre de Berville. Marié, il eut 2 enfants, Louise et Roger. A la mort de son père, Louise, qui avait épousé René Liabaud garde chasse du château d'Hénonville, et qui travaillait à Ivry le Temple dans une fabrique de parapluies, vint habiter la maison auprès de sa mère. Roger vivait également à Ivry le Temple où il travaillait comme mécanicien agricole. Quelques années après la mort de René Liabaud, Roger déjà veuf lui-même vint vivre auprès de sa sœur en 1993. Louise décéda le 30 janvier 2009 et Roger, il y a quelques mois.

Cette maison restera très intimement liée à l'histoire de notre village.

Budget

Le budget 2012 adopté à l'unanimité s'équilibre en recettes et dépenses et s'élève à :

- 345 583 € pour la section de fonctionnement,
- 183 050 € pour la section d'investissement.

Des dépenses stables ont permis à la commune, cette année encore, de ne pas augmenter la pression fiscale. Ainsi, les taux d'imposition des trois taxes directes sont restés inchangés pour 2012 :

- 6,28 % pour la taxe d'habitation,
- 11,23 % pour la taxe foncière bâti,
- 49,54 % pour la taxe foncière non bâti.

Urbanisme

Les constructions à Berville comme ailleurs sont réglementées par la loi.

Tous travaux (clôture, fenêtre dans le toit, véranda, etc.) nécessitent une autorisation préalable.

Depuis le 1^{er} Octobre 2007, s'applique une réforme des autorisations d'urbanisme.

Suivant les travaux envisagés, vous aurez à demander :

Un permis de construire, un permis d'aménager, un permis de démolir ou une déclaration préalable.
Les délais sont garantis.

La liste des pièces devant accompagner le dossier, est fournie avec les nouveaux formulaires.

L'administration a l'obligation de réclamer toutes les pièces manquantes en une seule fois avant la fin du mois suivant le dépôt du dossier.

Toutes les demandes de déclaration et de permis de construire sont affichées en mairie.

RAPPEL:

**Tous travaux extérieurs nécessitent une autorisation préalable à retirer en mairie
(Permis de construire / de démolir, autorisation de travaux /de clôture...)**

Demandes de travaux accordés

74, rue d'Heurcourt	09/01/2012	Extension habitation et ravalement
9, rue du Carouge	23/01/2012	Abattage d'arbres
5, rue des Peupliers	14/05/2012	Modification ouvertures et pose de velux
72, rue d'Heurcourt	12/09/2012	Réfection mur de clôture
25, rue du Carouge	25/10/2012	Agrandissement

Communauté de communes de la Vallée du Sausseron

Siège et secrétariat : Mairie de Vallangoujard - Président : Marc Giroud

Tél : 01 34 66 25 25 - Int : www.valleedusausseron.fr

Avec l'adhésion de Frouville au 1er janvier 2013,

la communauté de communes de la Vallée du Sausseron

regroupe 13 communes et plus de 9 000 habitants :

Arronville, Berville, Ennery, Epiais-Rhus, Frouville, Génicourt, Hédouville, Hérouville,

Labbeville, Livilliers, Menouville, Nesles la Vallée, Vallangoujard.

Point sur la compétence économique :

Le parc d'activité communautaire des Portes du Vexin continue son développement : 60% des terrains sont vendus et les entreprises y sont installées, 19% font l'objet de procès verbaux signés et 17% de promesses de vente.

Voirie communautaire :

Elle couvre toute la voirie extérieure aux villages, y compris les abords des chaussées.

Un fauchage printanier et automnal partiel des talus afin de préserver la biodiversité est effectué.

Communauté de communes de la Vallée du Sausseron

L'enfance est une des priorités de la Communauté de Communes :

L'étude du projet de centre de loisirs communautaire à Nesles-la-Vallée est achevée, les locaux communaux sont mis à la disposition de la Communauté de Communes .

Le projet de centre multi-accueil communautaire (crèche, centre de loisirs pour les 3/6 ans, relais d'assistantes maternelles et jardin pédagogique) à Ennery est bien avancé. Le résultat du concours d'architecte a été présenté.

Une mission d'étude des besoins et actions à entreprendre pour les activités périscolaires a été effectuée pour corriger en 2013/2014 les inégalités actuelles dans la dispersion des services périscolaires offerts par la communauté.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

6, rue des Sablons - 95 650 Géricourt - Tél : 01 34 42 69 29 - ram.genicourt@orange.fr

Il permet le regroupement d'assistantes maternelles accompagnées d'enfants, autour de réunions à thèmes et d'activités d'éveil pour les enfants (ateliers bibliothèque ou éveil musical).

C'est également un lieu d'information tant pour les assistantes maternelles que pour les parents (convention collective, contrats de travail, modes de garde, éveil et développement de l'enfant...).

Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) Tél : 01 34 42 69 29

Ces lieux permettent d'accueillir des enfants de **3 mois à 3 ans** accompagnés par un adulte (parents, grands-parents, assistantes maternelles) et de favoriser les échanges.

Des questions peuvent y être abordées avec les professionnels.

Association des Œuvres de Jeunesse d'Ennery (AOJE)

9, chemin d'une ruelle à l'autre 95300 Ennery Tél : 01 30 38 11 84 e-mail : aoje@free.fr

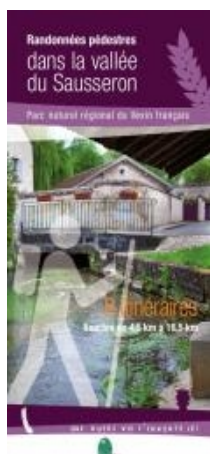
Ce centre accueille les enfants de **6 à 12 ans** au sein du **centre de loisirs**, et les jeunes de **12 à 18 ans** au sein du **pôle ados** avec plusieurs propositions de mini-séjours.

L'AOJE propose des activités variées telles que l'initiation aux **rollers** pour débutants et confirmés, l'initiation au **trampoline**, le **football en salle**, des rassemblements le samedi après-midi.

L'association organise également un **camp de neige** pendant les vacances de février et des **colonies de vacances** en juillet.

Réforme des collectivités territoriales :

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, le périmètre de la communauté de communes de la Vallée du Sausseron reste inchangé avec l'intégration de la commune de Frouville.



Randonnées pédestres dans la vallée du Sausseron :

Huit nouveaux circuits de randonnée à travers la paisible et verdoyante vallée du Sausseron viennent d'être réalisés. Les itinéraires sont décrits dans une "pochette rando" qui comporte également de nombreuses informations sur la faune, la flore, l'histoire ou l'architecture locale. Ces itinéraires sont le fruit du travail conjoint du Parc naturel régional du Vexin français, de la commission des sentes de la Communauté de communes de la vallée du Sausseron et du Comité départemental de randonnée pédestre du Val d'Oise.

Cette pochette randonnée est d'ores et déjà disponible à la boutique du musée du Vexin français à Théméricourt (Tarif : 4 €) et le sera prochainement dans les offices de tourisme de la région.

Stages d'initiation ou de perfectionnement informatique seniors/adultes :

L'AOJE (association des œuvres de jeunesse d'Ennery) propose aux habitants de la communauté de communes des stages d'initiation ou de perfectionnement pour une somme dérisoire (40 € pour les 4 séances). Des séances sous forme de « club » s'adressent aux personnes qui pratiquent déjà l'outil informatique. En début de séance, les questions de chacun sont listées et des réponses sont alors apportées, en les élargissant. *Renseignements et inscriptions auprès de Francisco, AOJE,*

9 chemin d'une ruelle à l'autre, 95300 ENNERY, tél : 01 30 38 11 84 .

Vie du Village



11 Novembre

Pour le jour anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918, les bervillois se sont recueillis devant le monument aux morts pour saluer la mémoire des enfants de Berville morts au champ d'honneur.

Noël à Berville



Les jeunes bervillois ont été invités à aller au cinéma « le Domino » à Méru : au programme, la dernière création des studios Disney « le monde de Ralph » sur l'univers des jeux vidéos qui a effrayé quelques petits enfants. A leur retour, un goûter (crêpes, gaufres et fruits) a été servi dans la salle du foyer. Le Père Noël est venu les saluer et leur offrir des chocolats. Pour les enfants de plus de 11 ans, deux places de cinéma à l'UGC ont été offertes.



Nos anciens n'ont pas été oubliés par le Père Noël qui a chargé Messieurs Wallard et Ancel de leur apporter un beau colis gourmand.

Merci de vous manifester auprès du CCAS si vous êtes âgés de 65 ans et plus.

Vie du Village

L'école

Cette année, 42 élèves du CE2 au CM2 fréquentent l'école de Berville :

- les CE2 et la moitié des CM1 (22 élèves) sont avec Melle Marie Pottiez.
- L'autre moitié des CM1 et les CM2 (20 élèves) sont avec Mme Aurélie Delacourt, directrice de l'école.

L'école d'Haravillers accueille 66 élèves de la PSM au CE1 :

- les PSM et la moitié des MSM (21 élèves) sont avec Mme Karine Vronsky et Mme Le Poupon .
 - l'autre moitié des MSM et les GSM (20 élèves) sont avec Mme Laurence Madec.
 - les CP et les CE1 (25 élèves) sont avec M. Laurent Cange, directeur de l'école d'Haravillers.
- Soit un effectif global de 108 élèves pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal.



En mai, les CP, CE1, CM1 et CM2 sont partis en classe de découverte dans le Vercors, où les activités ont été nombreuses : spéléologie, randonnées... Les plus jeunes ont « travaillé » sur la préhistoire, ils ont visité un musée de la préhistoire, appris à fabriquer des bijoux ou des couteaux et même à faire du feu. Les plus grands ont étudié les faits de la résistance française dans cette région.



Cross d'Arronville



Spectacle de fin d'année

Bien d'autres sorties ont ponctué l'année : observation des rapaces nocturnes dans le bois du Ruel, visite de l'Arc de Triomphe, journée au château d'Auvers sur Oise pour les maternelles avec ateliers de collage ou de découverte de l'impressionnisme, visite du château fort d'Eaucourt où les enfants ont participé à plusieurs ateliers (du forgeron médiéval, de l'artisanat du cuir ou du vitrail, des bâtisseurs, des arbalétriers).

Les parents d'élèves et le RPI ont renouvelé la vente de chocolats et de sapins à l'occasion des fêtes de fin d'année au profit des coopératives scolaires avec succès. Un stand de vente de crêpes lors de la brocante a également attiré les visiteurs.

Ces fonds vont permettre aux écoles de diminuer le coût des sorties scolaires.

*Une convention entre notre commune et l'association « Les lutins du Vexin » permet l'accueil de nos enfants à la garderie périscolaire et au centre de loisirs des enfants de 3 à 12 ans mercredis et vacances scolaires
9, rue de la Mairie 95640 Haravillers Tél : 01 34 67 53 60*

Running Club de Berville



L'année 2012 aura été celle des premières récompenses pour le Running Club Berville 95 qui compte désormais 28 coureurs : une première place par équipe mixte aux « 6 heures de Buc sur Yvette », une première en vétéran aux « 24 heures de Feucherolles » dans les Yvelines et une deuxième en junior sur 14 km au trail « Landes et Bruyères » d'Erquy dans les Côtes d'Armor.

Au programme pour 2013, toujours le semi-marathon et le marathon de Paris, un nouveau déplacement à Erquy tant le précédent fut une réussite, mais surtout et en point d'orgue cette année, l'organisation par le Club d'une course, **ouverte à tous**, en septembre sur un circuit entre Berville et Amblainville (semi-marathon, 10 km ...).

N'oublions pas le traditionnel entraînement du dimanche matin, toujours dans la convivialité ..

Nous recrutons toujours, quel que soit le niveau. Alors si l'aventure vous tente ...

Contactez Philippe Menguy, Président, tél : 06 75 29 53 36

mail : runningcluberville95@sfr.fr, page facebook : Running club Berville95

Berville Animation

L'assemblée du Foyer Rural se tiendra le 2 février 2013 et procédera au renouvellement d'une partie de son conseil d'Administration.

Si vous souhaitez rejoindre le Foyer, n'hésitez pas, vous serez les bienvenus.

Programme 2013 du foyer rural

Collecte alimentaire auprès des bervilleois au profit des restos du cœur en février ou mars,

Une randonnée pique-nique le dimanche 02 juin,

La fête de la musique le samedi 22 juin,

Les journées du patrimoine le dimanche 15 septembre,

Le concert de la Saint Denis le samedi 5 octobre,

Une soirée Beaujolais nouveau le 3ème jeudi de novembre,

Le Noël des enfants du village en décembre .

Activités régulières du foyer rural

Gymnastique douce le lundi de 9h15 à 10h15 avec Nicolas Sohier

Gymnastique tonique le vendredi de 19h à 20h avec Nicolas Sohier

Nouveau : *Yoga le mercredi de 19h à 20h 30 avec Mme Armelle Blouin*

Peinture et dessin adultes le mercredi de 9h à 12h avec Mme Anne Di Crescenzo

Bibliothèque le mardi de 16h à 19h

Berville Animation

Collecte alimentaire au profit des Restaurants du Cœur

Ce jour là, malgré la neige et le froid, les membres du foyer rural et les coureurs du Running Club de Berville ont récolté plus de 300 kg de denrées alimentaires en faveur de l'antenne de l'agglomération de Cergy qui reçoit chaque semaine environ 500 familles, soit 1 800 personnes à nourrir dont plus de 250 enfants de moins de 3 ans.

*Un grand MERCI pour votre générosité en faveur des plus démunis.
ON COMPTE SUR VOUS CETTE ANNEE ENCORE!*

Journée rando pique-nique aux étangs de la Villeterte

La petite balade a eu lieu dans la campagne du Vexin, en VTT pour certains et à pieds pour les autres! C'est sous un agréable soleil printanier que les randonneurs se sont rejoints pour un pique-nique au bord des étangs de la Villeterte dans une ambiance fort sympathique. Ce fut un moment de convivialité et de bonne humeur qui n'a réuni qu'une vingtaine de participants! Dommage!



Fête de la Saint Jean, soirée Tex Mex



L'équipe du foyer, avec Isabelle Danel-Joncour en tête, a cuisiné et servi un chili con carne pour plus de 160 convives. Bravo! Les festivités se sont poursuivies par la retraite aux flambeaux, si attendue par les enfants, le feu d'artifice et le bal jusque tard dans la nuit.

Brocante et journées du Patrimoine

C'est au cours d'une journée estivale que la brocante de Berville a eu lieu. La bibliothèque a fêté ses 10 ans (voir page suivante), l'école a tenu un stand de vente de crêpes afin de récolter des fonds pour l'achat de matériel de sport, l'atelier de peinture a exposé ses œuvres et l'église a gardé ses portes ouvertes aux visiteurs que nous aurions souhaité plus nombreux.

Un grand merci aux bénévoles du foyer, aux élèves du cours d'art plastique, à Aurélie Delacourt et Anne Fux qui ont su donner de leur temps libre pour que cette journée ait lieu.

Berville Animation

LA BIBLIOTHEQUE EST OUVERTE A TOUS LE MARDI DE 16 A 19 HEURES

(hors vacances scolaires)

Les livres et les CD sont à votre disposition gratuitement!!

Recherche documentaire possible sur internet

Vous pouvez réserver les livres et CD répertoriés sur le site de la Bibliothèque Départementale de Pontoise (www.cg95.fr/biblio/bdvo)

Elle accueille 1 fois par semaine les élèves de l'école

Merci aux bénévoles pour leur implication!



La bibliothèque de Berville a fêté ses 10 ANS !

Pour fêter cet évènement, notre bibliothèque a ouvert ses portes en septembre dernier, en se joignant à la journée du Patrimoine et à la brocante de Berville.

Des ateliers de dessin et d'origami (art du pliage du papier) ont été proposés aux jeunes bervilleois tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des locaux. L'atelier d'origami a eu beaucoup de succès !

Des coins lecture se sont improvisés dehors, dans le petit jardin de la mairie sous un soleil ardent et une ombre propice.

La petite fête s'est terminée par un goûter dans une ambiance joyeuse et les jeunes ont pu emporter avec eux leurs très belles créations !

Concert jazz manouche avec Tikno Vago

Six musiciens avec deux voix, 3 guitares, une clarinette basse, un violon et une contrebasse se sont réunis dans notre église et nous ont interprétés un répertoire de compositions originales influencées et imprégnées de la musique de Django Reinhardt (maître incontesté du jazz manouche) pour notre plus grand bonheur. Leur interprétation personnelle et originale des standards de la chanson française (Georges Brassens, Yves Montand ...) nous a enchanté. La soirée s'est prolongée avec les musiciens autour du verre de l'amitié dans la salle du foyer rural.



Soirée Beaujolais Nouveau

Ambiance chaleureuse pour cette deuxième édition! Une soixantaine de bervilleois ont répondu présent et se sont réunis en ce troisième jeudi de novembre autour d'un buffet de charcuterie et de fromage pour la traditionnelle « dégustation » du beaujolais nouveau au parfum de pêche de vigne pour la cuvée 2012.

Berville Flash

«la Cigogne du Vexin»

Une épicerie ambulante s'installe **tous les jeudis de 16h15 à 18h** devant l'église.

Elle propose du pain, de l'épicerie générale de dépannage, des produits locaux du Vexin, des paniers de légumes et/ou de fruits biologiques (sur commande), des produits de la ferme

(volailles sur commande, œufs, fromages...).

Une livraison à domicile est également possible.



ECOLE DE MUSIQUE

L'école intercommunale de musique du Vexin

organise des cours de musique à

Marines et à Vigny pour enfants et adultes.

Il s'agit de cours individuels mais aussi

collectifs (orchestre...).

Les inscriptions se font en juin et vous bénéficierez de tarifs préférentiels

car notre commune adhère au

Syndicat intercommunal de musique

Du Vexin et du Val de l'Oise (SIMVVO).

Permanences Info-Energie

Le Parc naturel du Vexin français organise des permanences où des conseillers spécialistes des questions énergétiques reçoivent et informent les particuliers gratuitement et de manière indépendante sur les possibilités d'économie d'énergie et les énergies renouvelables pour les accompagner dans leurs projets de construction ou de rénovation de logement.

Permanence à la Maison du Parc à Théméricourt, sur RDV, de 14h à 18h

Dernier mardi après-midi du mois

Tel : 01 34 48 65 96

E mail : eie@pnr-vexin-français.fr

Bruits :

Les bruits causés par les appareils et outils sont autorisés:

Semaine: 8h30-12h 14h30 -19h 30

Samedi : 9h-13h 16h -19h

Dimanche et les jours fériés : 16h -19h

Espaces verts

Les haies bordant la voie publique doivent être taillées au droit de la propriété des riverains car trop hautes et débordantes, elles gênent le passage des bus et camions. De plus en créant de l'humidité, elles accélèrent la détérioration de la chaussée.

Feux :

« Le brûlage à l'air libre de tout déchet, détritiques de toute nature est interdit. Seul est toléré le brûlage des branchages secs mais l'interdiction est totale les samedi après-midi, dimanche et jours fériés, les jours de grand vent et d'alerte à la pollution. »

Arrêté préfectoral du 29 août 1979

Chasse :

« Il est interdit à toute personne de faire usage d'armes à feu sur les routes, chemins ou au dessus et en direction de ceux-ci. Il est également interdit à toute personne placée à portée de fusil des stades, places, rues, habitations, bâtiments, de tirer en direction ou au dessus de ceux-ci »

Arrêté préfectoral du 16 sept. 1983

Visite de l'église :

Si vous désirez visiter l'église, contactez la mairie.

Cartes postales de Berville :

Vous pouvez vous procurer les cartes postales de Berville à la bibliothèque au prix de 1 € chacune, en couleur et à prix coûtant.

Passeports :

Les passeports comportent maintenant des informations biométriques sous forme électronique et les demandes de passeports ne sont plus reçues à la mairie de Berville. Le dossier peut toutefois être retiré à la mairie mais ne pourra ensuite être déposé que dans les communes plus importantes (Marines, Pontoise, Cergy ...).

Les passeports sont valables 10 ans.

Les demandes de cartes nationales d'identité sont toujours reçues par la mairie.

Des chasseurs nous ont informé de la présence de chiens divagants perturbant la faune sauvage.

Nous rappelons que la divagation des animaux domestiques est interdite, article L211.19 du code rural.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Article L211.23 du code rural.

Berville Flash

Regrets

*Mme Martine Rigolot nous a quitté le 4 juillet 2012, à l'âge de 54 ans.
M. Roger Schwizgebel nous a quitté le 6 septembre 2012, à l'âge de 94 ans.*

Bienvenue à.....

Léna Dos Santos née 26 février 2012

Ismaël Traoré né le 5 mars 2012

Eliot Hardy né le 21 avril 2012

Mairie

Tel : 01 34 66 52 63

Fax : 01 34 66 59 42

mairie.de.berville@wanadoo.fr

La mairie peut recevoir des fax personnels.

Contactez les secrétaires de mairie.

Photocopie en mairie : 0,20 €

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h - 11h 45

16h - 18h 30

Jeudi : 14h 30 - 17h 30

Un samedi matin par mois

En période de congés,
des modifications peuvent être apportées,
consultez les panneaux d'affichage.

L'équipe municipale

Le Maire Martine Baudin

1er Adjoint Patrick Masselin

2ème Adjoint Messaouda Perthus

3ème Adjoint Joël Le Morvan

Franck Danel

Roland Massot

Gilbert Michaud

Nicole Rosset

Jean-Michel Sari

Jean-Yves Sevin

Marie-France Trinquart

Secrétaires de Mairie

Isabelle By

Anne Maudouit

Déchetterie de Marines (01 30 39 89 45) :

Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars

Lundi : 14h-17h

Mercredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h 14h-17h

Dimanche : 9h-12h

Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre

Lundi : 9h-12h 14h-19h

Mercredi : 14h-19h

Vendredi : 14h-19h

Samedi : 9h-12h 14h-19h

Dimanche : 9h-12h

Ouverture les jours fériés sauf le 1er mai

Pour éviter des dépôts trop volumineux,
possibilité de louer une benne auprès de la déchetterie.

Collecte des objets encombrants :

Le SMIRTOM organise, trois collectes des encombrants:

Mercredi 20 mars 2013

Mardi 18 juin 2013

Mercredi 27 novembre 2013

Le volume, limité à 1 m³ par habitation, doit être sorti la veille au soir. Les objets non collectés après le passage des encombrants **doivent être rentrés.**

Liste des objets encombrants non collectés :

gravats, sacs de plâtre, ciment, colle, mortier,
produits explosifs, produits toxiques (batteries, piles, pots de peinture pleins, huile moteur, huiles usagées, produits de traitements agricoles),

objets dont le poids est supérieur à 50 Kg,
objets dont les mesures excèdent 1.75 x 1.50 x 0.50,

déchets verts, souches d'arbres,

machines industrielles, moteurs,

grosses pièces mécaniques...

Attention, les déchets d'équipements électriques et électroniques doivent impérativement être déposés en déchetterie depuis le 1er janvier 2009.

Les encombrants ne sont pas recyclés, il est donc préférable de se déplacer à la déchetterie lorsque cela est possible.

Ordures

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le **mardi matin**.

Les poubelles doivent être sorties le **lundi soir**. Elles doivent être bien **fermées** car il est souvent constaté que les sacs de débris sont éventrés par les animaux errants.

Tri sélectif

Bac jaune et bleu : mercredi matin tous les 15 jours
en semaine paire

Bac vert : mercredi matin tous les 15 jours
en semaine impaire